

États financiers

MATCH INTERNATIONAL

Exercice clos le 31 mars 2014



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bureau 1800
150, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Copieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de Match International

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Match International, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Match International au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport sur les autres exigences légales

Comme l'exige la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons que, à notre avis, les principes des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliqués de façon cohérente.

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 25 juin 2014

Ottawa (Canada)

MATCH INTERNATIONAL

État de la situation financière

Au 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	578 940 \$	419 670 \$
Avances sur projets	38 615	501
Charges payées d'avance	11 631	22 500
	<hr/>	<hr/>
	629 186 \$	442 671 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	271 772 \$	110 878 \$
Produits reportés	81 191	9 791
	<hr/>	<hr/>
	352 963	120 669
Actif net non affecté	276 223	322 002
	<hr/>	<hr/>
	629 186 \$	442 671 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MATCH INTERNATIONAL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Produits		
Dons	365 456 \$	79 088 \$
Legs	66 000	205 000
Subventions	52 165	24 460
	<hr/>	<hr/>
	483 621	308 548
Charges		
Administration (tableau 1)	225 160	156 631
Collecte de fonds	21 261	11 289
Gouvernance	12 753	5 329
Publications	1 773	1 000
Charges du programme (note 4)	268 453	55 276
	<hr/>	<hr/>
	529 400	229 525
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	(45 779)\$	79 023 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MATCH INTERNATIONAL

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Actifs nets au début de l'exercice	322 002 \$	242 979 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(45 779)	79 023
Solde à la fin de l'exercice	276 223 \$	322 002 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MATCH INTERNATIONAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2014

Match International (l' « organisme ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en 1976. C'est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, il n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Match International apporte son soutien aux programmes et organismes qui travaillent à résoudre les questions d'égalité des femmes en s'attaquant aux obstacles systématiques et aux lacunes de la politique, en lançant des initiatives et en fournissant un soutien individuel aux femmes, aux enfants et aux familles.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui sont énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les conventions comptables les plus importantes sont présentées ci-après :

a) Mode de présentation :

Pour la comptabilisation des apports, l'organisme applique la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

Non affecté

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Les frais d'inscription, les subventions et les produits de commandites sont comptabilisées dans la période de l'événement.

Affecté

Les apports affectés sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

c) Charges

À l'état des résultats, l'organisme présente ses charges par fonction.

Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles sont imputées à la fonction à laquelle elles se rapportent directement.

L'organisme ne répartit pas les charges entre les fonctions après leur comptabilisation initiale.

d) Apports de services

Un nombre substantiel de bénévoles consacre chaque année une part considérable de leur temps à l'organisme. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

MATCH INTERNATIONAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos les 31 mars 2014

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur est reprise dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la dépréciation initiale.

f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

2. Comptes créditeurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'organisme n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales.

MATCH INTERNATIONAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos les 31 mars 2014

3. Gestion du capital

L'organisme définit le capital comme étant ses actifs nets.

L'objectif de l'organisme par rapport à son actif net est de fournir des fonds pour ses besoins de flux de trésorerie et la poursuite de son mandat.

L'organisme n'est pas assujéti à des exigences ou restrictions d'origine externe quant au capital; sa stratégie globale relativement au capital demeure inchangée depuis les années antérieures.

4. Charges de programmes

	2014	2013
Programmes canadiens :		
Salaires et avantages sociaux	79 798 \$	17 713 \$
Programme non salarial	16 643	–
	<u>96 441</u>	<u>17 713</u>
Programmes internationaux :		
Salaires et avantages sociaux	29 310	–
Programme non salarial	142 702	37 563
	<u>172 012</u>	<u>37 563</u>
Total des charges de programmes	268 453 \$	55 276 \$

5. Risques financiers

L'organisme estime qu'il n'encourt pas de risques importants de change, de marché, de taux d'intérêt ou de crédit découlant de ses instruments financiers.

6. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car il ne fournirait pas d'informations additionnelles significatives.

7. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2013 ont été reclassées afin d'assurer leur conformité à la présentation des états financiers adoptée en cours d'exercice.

MATCH INTERNATIONAL

Tableau 1 – Administration

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres comparatifs de 2013

	2014	2013
Salaires et charges sociales	118 011 \$	99 589 \$
Frais de gestion	66 834	29 117
Formation du personnel	8 774	2 402
Déplacements	6 200	4 772
Honoraires professionnels	4 841	4 625
Assurance	4 091	3 132
Cotisations	3 605	–
Impression	3 222	1 092
Réunions	2 180	1 718
Affranchissement	2 162	1 288
Frais bancaires	1 451	1 354
Fournitures de bureau	1 332	413
Stockage	1 194	1 076
Téléphone et Internet	688	–
Autre	575	1 543
Créances douteuses	–	4 510
	225 160 \$	156 631 \$